



07 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme LEADER : nouveaux appels à projets ouverts du 21 septembre au 30 octobre

Le groupe d'action locale (GAL) porté par Provence Alpes Agglomération lance de nouveaux appels à projets dans le cadre de la programmation LEADER 2023-2027.

Destiné à contribuer au développement des zones rurales, le programme européen LEADER mobilise le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) afin de soutenir des projets concrets et innovants portés par des acteurs publics ou privés. La subvention accordée peut représenter jusqu'à 90 % du montant des projets dont les dépenses doivent être comprises entre 5 000 € et 120 000 €.

Les projets présentés dans le cadre de cet appel à projets sont à déposer **du 21 septembre au 30 octobre 2026**. Ils doivent s'inscrire dans l'une des **cinq thématiques de la stratégie** du GAL de Provence Alpes Agglomération construite en concertation avec les acteurs du territoire :

- **AGRICULTURE ET ALIMENTATION** : contribuer à l'animation du Projet Alimentaire Territorial départemental et accompagner des projets collectifs pour développer la production et la consommation locales et durables ;
- **ENVIRONNEMENT ET ENERGIES** : agir pour préserver et valoriser la biodiversité locale et pour une gestion respectueuse de nos ressources et des énergies ;
- **TOURISME DURABLE** : accompagner la qualification et le développement d'une offre écotouristique intégrant les enjeux climatiques ;
- **ECONOMIE LOCALE** : favoriser l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire et les pratiques vertueuses des entreprises du territoire ;
- **QUALITE DE VIE** : améliorer le cadre de vie et valoriser les activités culturelles du territoire.

Les projets doivent par ailleurs contribuer de façon innovante au développement durable du territoire et présenter une plus-value en termes de partenariat, de cohésion sociale et d'emploi.

Avant de déposer une candidature, chaque porteur de projet sera invité à rencontrer l'équipe LEADER de Provence Alpes Agglomération. Les projets présentés feront ensuite l'objet d'une sélection par le Comité de programmation du GAL regroupant des acteurs privés et publics du territoire.

Une réunion publique d'information se tiendra le lundi 5 octobre 2026 à 16h30 à la mairie de Moustiers-Sainte-Marie pour permettre aux porteurs de projet de rencontrer l'équipe LEADER et de poser leurs questions sur le programme et les modalités de candidature.

Contacts : leader23-27@provencealpesagglo.fr - Flore PERIGOIS : 06 32 34 96 45 - Éva FRANCOIS : 06 31 63 10 11.

Plus d'infos sur : www.provencealpesagglo.fr